



LES SERVICES LIES A VOTRE PARTICIPATION

- > Un **emplacement privilégié**.
- > Un **stand clé en main qualitatif et adapté** pour une visibilité optimisée.
- > **Conseils, appui logistique et technique**.
- > **La signalétique régionale collective**
- > **Espace accueil AANA** : café, boissons, ...

OFFRES DE PARTICIPATION SUR L'ESPACE COLLECTIF REGIONAL

Stand individuel de 6 m² à 3 600 € HT

1 meuble de présentation, 1 table 3 chaises, 1 frigo ou 1 cave à vins, 1 enseigne, 1 logo - 1 visuel - 1 triplète, 1 accès à un espace de stockage, 2 badges exposant gratuits.

Stand individuel de 9 m² à 5 355 € HT

1 meuble de présentation, 1 table 3 chaises, 1 tabouret haut, 1 frigo ou 1 cave à vins, 1 enseigne – 1 logo – 1 visuel, 1 triplète, 1 accès à un espace de stockage, 3 badges exposant.

Stand individuel de 12 m²/2 faces à 7 140 € HT

2 meubles de présentations, 2 tables 6 chaises, 2 tabourets hauts, 2 frigos ou 2 caves à vins, 2 enseignes – 2 logos – 2 visuels, 2 triplètes, 1 accès à un espace de stockage, 4 badges exposant.

Formule espace collectif 4/5 m² à 2 000 € HT

1 comptoir, 1 tabouret haut, 1 enseigne, espace de réception commun, accès à un espace de stockage avec frigo, 1 badge exposant.

FRAIS DE DOSSIER AANA 250 € HT (voir notice jointe)

FRAIS DE DOSSIER ORGANISATEUR OBLIGATOIRE 475 € HT

Comprend : un accès à l'espace exposant en ligne, badges exposants, présentation de votre entreprise et de vos appellations sur le site internet de Wine Paris et dans le catalogue officiel du salon, un exemplaire du catalogue officiel, un kit de dégustation, vidange de crachoir.

Attention : Les frais de location de verres seront à souscrire en supplément pour ceux qui le souhaitent.

« Dans la cadre du plan régional de soutien post-Covid 19 des entreprises viticoles, la Région Nouvelle-Aquitaine subventionne votre participation à ce salon : vous bénéficierez d'une aide de 30 % applicable sur les frais (HT) de stand exclusivement. Cette subvention devra être demandée à la Région Nouvelle-Aquitaine par chaque entreprise selon une procédure à venir ».